

EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT

IL EST RECOMMANDÉ DE

- vous réfugier chez des proches
- emmener vos enfants avec vous
- signaler les violences à la police en indiquant votre départ surtout si vos enfants partent avec vous
- emporter les papiers importants

EN URGENCE 24H SUR 24H

- 17 police-secours
- 18 pompiers
- 15 urgences médicales
- 114 personnes malentendantes
- 115 hébergement d'urgence (préciser demande d'hébergement pour cause de violences conjugales)

Hôpital André Grégoire
Tél. 01 49 20 30 40
56 bd de la Boissière à
Montreuil

Hors urgence
et en semaine:
Commissariat
Tél. 01 49 88 89 00
18/22 bd Paul Vaillant-
Couturier
M Mairie de Montreuil

QUELS SONT VOS DROITS ?

SE PROTÉGER

Si vous vivez avec l'auteur des violences, certaines mesures de précaution peuvent être prises:

Identifier les personnes qui peuvent vous aider en cas d'urgence.

Alerter la police en cas de besoin.

Inform vos enfants sur la conduite à tenir lors de scènes de violences: se mettre à l'abri, savoir composer les numéros d'urgence.

Déposer dans un lieu sûr un sac contenant:
- les coordonnées des professionnel-le-s rencontré-e-s;
- les copies des papiers

importants: carte d'identité et celle de vos enfants, titre de séjour, livret de famille, certificats médicaux, plaintes, mains courantes, fiches de paie, etc.;
- un peu d'argent, des affaires de toilettes et un double de clés, en cas de départ en urgence.

PORTER PLAINTE

Se rendre dans n'importe quel commissariat ou écrire au Procureur de la République:
Tribunal de Grande Instance de Bobigny
173 av. Paul Vaillant-Couturier 93308 Bobigny Cedex

Pour vous aider à déposer plainte, il est recommandé, avant de vous rendre au commissariat, de prendre rendez-vous avec l'intervenant-e social-e ou le ou la psychologue du commissariat.

→ Commissariat

Hors urgence et en semaine
01 49 88 89 00
• intervenant-e social-e:
06 19 53 35 01
• Psychologue:
06 19 65 13 57
18/22 rue Paul-Vaillant
Couturier

M Mairie de Montreuil
Si vous portez plainte rapidement, la police peut organiser pour vous un rendez-vous

aux urgences médico-judiciaires: un-e médecin évaluera le préjudice que vous avez subi et établira un certificat médical. Ce certificat pourra donner lieu à une Incapacité Totale de Travail (ITT) et vous sera très utile pour la procédure judiciaire.

→ Unité médico-judiciaire (UMJ)

Hôpital Jean Verdier,
Avenue du 14 juillet,
93140 Bondy
Des bons taxi pour s'y rendre peuvent être remis par le commissariat.

LE QUITTER

• Si vous souhaitez quitter le domicile, un-e assistant-e social-e (contact au recto) peut vous informer et vous accompagner dans vos démarches.

• Si vous souhaitez divorcer ou vous séparer, des juristes vous informeront de vos droits et obligations (adresses ci-contre)

ÊTRE ASSISTÉE PAR UN-E AVOCAT-E

En cas de difficultés financières, l'État peut vous aider via l'aide juridictionnelle, en prenant en charge une partie ou la totalité de vos frais d'avocat. Dossiers disponibles

au Point d'accès au droit (PAD), un-e écrivain-e public peut vous aider à les remplir.

→ Permanence d'avocat-e-s

Aide aux femmes victimes de violences conjugales (gratuit et sans rendez-vous)
Lundi de 9h30 à 12h.

Ordre des avocats, Tribunal de Grande Instance de Bobigny
- 173 av. Paul Vaillant-Couturier
M ligne 5, Tram T1 ou Bus 134 ou 234, arrêt Bobigny-Pablo Picasso

→ Palais de Justice de Bobigny
01 48 95 13 93

SE RENSEIGNER SUR SES DROITS

→ Point d'Accès au Droit (PAD)

Pour vous informer sur vos droits, sur les démarches à effectuer en matière de divorce, de plainte, pour vous aider à construire un dossier juridique des avocat-e-s-conseils, des juristes et un-e écrivain-e public vous reçoivent gratuitement le jeudi matin (prise de rendez-vous au 01 48 70 68 67)

12 bd Rouget-de-Lisle (RDC du pavillon situé dans le square)
M Mairie de Montreuil

• Juristes sur rendez-vous au 01 48 70 68 67
- association SOS victimes 93: lundi

de 9h30 à 12h30
- association CIDFF 93: le jeudi matin.

→ La Cimade Ile-de-France

Permanences dédiées aux femmes étrangères pour lesquelles les violences ont des conséquences sur le droit au séjour. Accompagnement des femmes craignant des persécutions liées au genre dans leur pays d'origine.
• Permanences téléphoniques: mercredis de 10h à 13h et de 14h30 à 17h au 06 77 82 79 09.

• Accueil individualisé le vendredi matin (rdv pris durant la permanence téléphonique du mercredi).

12 bd Rouget-de-Lisle (RDC du pavillon situé dans le square)
M Mairie de Montreuil

→ CIDFF 93

Permanences d'information et d'accompagnement juridique:
• À la Maison des Femmes Thérèse-Clerc: mardi de 14h à 17h (prise de rendez-vous au 01 48 58 46 59).

24 rue de l'Église
M Mairie de Montreuil
• À l'Antenne vie de quartier Jules-Verne: un mercredi matin sur deux (prise de rdv au 01 71 89 26 75)

65 rue Édouard-Branly Bus 121 ou 102, arrêts Nouvelle France, Edouard Branly ou rue Saint-Denis

• Au Centre municipal de santé Savattero le mercredi après-midi.
- 01 48 36 99 02
- Tour Altaïs - 4^e étage
Place Aimé-Césaire
M Mairie de Montreuil

JEUNES FILLES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

→ Permanences juridiques (CIDFF 93)
jeudi de 14h à 16h30
- Maison des Associations, 3^e étage, 79 bis av. Gallieni à Bagnolet
- Bus 102, 318 ou 76, arrêt G^{al} de Gaulle

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

ÉCOUTE, INFORMATION, ORIENTATION

Violences faites aux femmes
3919 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 22h
Week-end et jours fériés de 9h à 18h

SOS femmes 93

01 48 48 62 27
du lundi au vendredi de 14h à 17h

Viols Femmes Infos

0800 05 95 95 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 10h à 19h

INFORMATION JURIDIQUE

SOS-Victimes 93
01 41 60 19 60
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30

Avocat-e-s au barreau

01 48 96 20 95
le vendredi de 10h à 18h

Ce mémo a été réédité en novembre 2019
Mises à jour disponibles sur montreuil.fr

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

COMMENT AGIR ?

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES : LA LOI VOUS PROTÈGE

Que vous subissiez des violences physiques, verbales (injures, menaces...), psychologiques (humiliation...), sexuelles, économiques (contrôle des dépenses, suppression des moyens de paiements, interdiction de travailler...) ou que l'on vous confisque des documents administratifs (carte d'identité, passeport...), **vous n'êtes pas responsable.**

Quelles que soient les explications et justifications des actes de votre partenaire ou ex-partenaire, il n'a pas le droit de vous agresser, ces actes de violences sont punis par la loi. **Vous avez des droits**, que vous soyez mariée, pacsée, en concubinage, séparée ou divorcée.

Appelez le 3919* (Violences Femmes Info – du lundi au vendredi de 9h à 22h – week-end et jours fériés de 9h à 18h)

Plus d'informations :
stop-violences-femmes.gouv.fr

*appel anonyme et gratuit

LES PROFESSIONNEL·LE·S À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS ACCOMPAGNER

INFORMATIONS ET ORIENTATION

→ Maison

des Femmes Thérèse-Clerc

Lieu d'accueil, d'information, d'échanges, d'écoute et d'accompagnement.

• Accueil collectif d'information pour les femmes victimes de violences le jeudi de 14h à 16h30, gratuit et sans rendez-vous.

• Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 14h à 18h (sauf le jeudi matin).

• Autres permanences sur rendez-vous (juridique, social, psychologique, droit de séjour)
- 01 48 58 46 59
- 24/28 rue de l'Église
M Mairie-de-Montreuil

→ Femmes

solidaires 93

Accueil individuel et collectif d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violences.

• Permanences sans rendez-vous : le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf vacances scolaires).

- 01 71 86 80 10

- Maison de quartier du Grand-Air, Espace 18, 18 rue des Grands-Pêchers
- Bus 122, arrêt Lenain de Tillemont

→ Mouvement

français pour le planning familial

Écoute, information, entretien sur la sexualité, la contraception, l'IVG, les violences et agressions sexuelles faites aux femmes.

- 01 55 84 04 04

- 22 bd Félix-Faure

(accès piéton par le 3 rue Édouard-Vaillant) à Saint-Denis

M ligne 13 ou Tram 1, arrêt Basilique de Saint-Denis

→ SOS Femmes 93

Écoute et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

• Écoute téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h au 01 48 48 62 27

• Permanences à Bondy le lundi de 17h30 à 20h et du mardi au jeudi de 10h à 13h (sans rendez-vous). Garde d'enfants possible.

- 3 all. du Moulin à Bondy

- Gare RER E ou bus 303, 346, arrêt Gare RER de Bondy

JEUNES FILLES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

→ Lieu d'accueil et d'orientation (LAO) pour les 15-25 ans

• **Accompagnement individuel** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h (vendredi sur rdv de 18h à 20h).

• **Activités collectives** : mercredi de 14h à 18h (sensibilisation) et vendredi de 18h à 20h (projets).

• **Permanences juridiques** (CIDFF 93) : jeudi de 14h à 16h30.

- 01 71 29 50 02
- lao@associationfit.org
- Maison des Associations, 3^e étage, 79 bis av. Gallieni à Bagnolet
- Bus 102, 318 ou 76, arrêt G^{al} de Gaulle

→ Consultations en victimologie

Pour aider les femmes victimes d'événements traumatiques (violences conjugales, agression, agression sexuelle...) à se reconstruire psychologiquement.

• À Montreuil :

Centre municipal de santé Daniel-Renoult 01 71 89 25 50

Consultations sur rendez-vous pour les femmes le lundi de 14h à 17h

Consultations sur rendez-vous pour les enfants le mercredi de 14h à 18h.

- 31 boulevard Théophile-Sueur
- Bus n° 122 ou 301, arrêt Parc de Montreau

• À Romainville :

Centre médico-social Louise-Michel 01 41 83 17 70

Consultations sur rendez-vous pour les femmes le mardi de 14h à 18h30 et samedi matin de 9h à 12h.

- 91 rue Saint-Germain

- Bus 318, arrêt Floréal ou Les Noyers

- Bus 129, arrêt Mairie de Romainville

CONSULTATION MÉDICALE

Votre médecin peut vous écouter, vous examiner et vous proposer des soins. Même si vous ne souhaitez pas porter plainte, vous pouvez faire établir un certificat médical et le conserver dans un lieu sûr.

Ce certificat pourra vous être utile si vous décidez plus tard de porter plainte, de divorcer ou de vous séparer.

En cas de grossesse, le ou la sage-femme qui vous accompagne peut vous écouter et vous informer.

CONSULTATIONS DE CONSEILLÈRES CONJUGALES ET FAMILIALES

Dans les Centres municipaux de santé et dans les Centres de protection maternelle Infantile, les conseillères conjugales et familiales vous proposent une écoute et un soutien.

• CMS Tawhida-Ben-Cheikh

- 01 48 70 62 55

- 15 rue des Grands-Pêchers

- Bus 127, 122 ou 301, arrêts Grands Pêchers ou Nouvelle France

• CMS/PMI Daniel-Renoult CMS : 01 71 89 25 50 PMI : 01 71 29 22 26

- 31 bd Théophile-Sueur

- Bus 122 ou 301, arrêt Parc de Montreau

• CMS/PMI Léo-Lagrange

- 01 71 89 25 70

- 3 av. Léo-Lagrange

- Bus 129 ou 301, arrêt Hôpital A. Grégoire

• CMS Savattero

- 01 71 89 25 80

- Tour Altaïs - 4^e étage Place Aimé-Césaire

M Mairie de Montreuil

• PMI Henri-Wallon

- 01 71 29 23 25

- 9 rue Henri-Wallon

- Bus 127, arrêt Danton ou bus 122, arrêt Collège Lenain-de-Tillemont

• Hôpital André-Grégoire Permanence Planning Familial sur rendez-vous du lundi au vendredi.

- 01 49 20 34 69

- 56 bd de la Boissière

- Bus 129, 545 ou 301, arrêts Hôpital A., Grégoire ou Fernand Lamaze

CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES À L'HÔPITAL

• Consultations pour femmes enceintes victimes de violences : lundi, mardi et jeudi.
- 01 49 20 71 86
- sfuap@chi-andre-gregoire.fr

• Prise en charge des femmes excisées
- 07 69 17 98 61
- reparonslexcision@gmail.com

• Information, dépistage et diagnostic VIH, hépatites, IST (sans rdv, gratuit et confidentiel) : lundi de 17h à 19h30, mercredi de 9h30 à 12h30, jeudi de 13h30 à 16h30, vendredi de 14h à 17h30.

- 01 49 20 34 38

- 56 bd de la Boissière

- Bus 129, 545 ou 301 arrêts Hôpital A. Grégoire ou Fernand Lamaze

CONSULTATIONS POUR ENFANTS

Les violences faites aux femmes ont un impact sur les enfants.

Il est possible de les aider et de les soutenir en parlant de vos inquiétudes aux professionnel·le·s qui vous connaissent et qui les connaissent.

• Consultations en victimologie : centre municipal de santé Daniel-Renoult Consultations pour les enfants : mercredis de 14h à 18h (sur rdv au 01 71 89 25 50)

- 31 bd Théophile-Sueur
- Bus 122 ou 301, arrêt Parc de Montreau

• Allo enfance en danger 119 (appel gratuit 24h/24)

DÉMARCHES LIÉES AUX DIFFICULTÉS SOCIALES

Les assistant·e·s du service social départe-

mental vous reçoivent sur rendez-vous.

- 01 71 29 56 65

- dpas-cssmontreuil@seinesaintdenis.fr

- 14 rue de la Beaune à Montreuil, Esc. A, 3^e étage

M Croix-de-Chavaux

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (DOMICILIATION, RSA...)

Service Solidarités du Centre communal d'action sociale (CCAS).

« Je connais une femme victime de violences »

Pour une victime, les proches peuvent être un soutien important. Si vous connaissez une femme qui subit des violences, vous pouvez l'aider à rencontrer de bon-ne-s interlocuteur-ric-es pour connaître les démarches à réaliser.

- 01 48 70 69 33

- Tour Altaïs, 1 place

Aimé-Césaire

- Bât. A RdC,

3 rue de Rosny

M Mairie-de-Montreuil